

## Succession d une maison

Par **Marc83**, le **06/06/2020** à **16:43**

Bonjour,

J ai une question par rapport à la succession d un bien.

Mon grand pere (veuf) est décédé il y a quelques semaines , en tant que petits fils de ce dernier et sachant que mes propres parents sont aussi décédés. Est que j aurai une part de la maison de mon grand père ?

Par **Visiteur**, le **06/06/2020** à **17:04**

Bonjour

Effectivement, vous représentez dans cette succession, votre parent défunt (enfant du grand-père).

Donc vous héritez "à sa place" .

Si vous voulez davantage de précisions ou un chiffrage, merci de m'indiquer si votre grand-mère vit toujours et combien ils avaient d'enfants, ainsi que la valeur approximative du bien..